projet associatif
de la maison des associations d'amiens métropole

Les orientations 2022-2025

Un projet pour accompagner les associations du territoire aux défis d'aujourd'hui et de demain.

préambule

Le renouvellement d'un projet associatif est l'occasion de se retrouver, gouvernance et équipe salariée, pour réinterroger ce qui fait sens, ce qui nous porte et ce que nous aspirons pour notre association et la vie associative.

Ce projet se veut dans la continuité du travail entrepris depuis plusieurs années avec la réaffirmation de nos valeurs socles que sont la solidarité, l'engagement citoyen et la coopération ainsi que nos trois axes d'intervention (valorisation, accompagnement et représentation).

Ce travail, mené sur plusieurs mois avec l'appui de la facilitation graphique, nous a permis d'affirmer notre volonté de faire collectif avec nos adhérents et les associations locales, notre territoire et l'ensemble des parties prenantes de la vie associative. Un souhait de faire réseau pour que ce qui fait la force du modèle associatif –l'adaptation, l'innovation, la proximité, le commun– puisse se poursuivre et être accompagné.

Des ambitions qui nous guideront pour mener à bien nos trois axes d'intervention pour les quatre années à venir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Pour le conseil d'administration
Christelle Falgareiro, présidente de la Maam

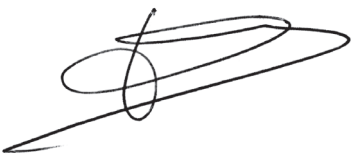

nos ambitions pour 2025

Retrouvez les trois ambitions qui guideront nos actions pour les quatre années à venir.

être une association par et pour les associations

Nos défis pour y parvenir :

• **Le lien et de l'implication des forces vives de la vie associative** que sont la gouvernance, les associations adhérentes, les bénéficiaires et les partenaires pour faire vivre le projet et renforcer les actions de la Maam au service des associations.

• **L'adaptation et de l'appropriation** au sein de la Maam des enjeux sociétaux actuels (transition écologique et solidaire, inclusion, numérique, financement ou encore engagement) pour être ressource pour les associations et porteurs de projet.

être au service des associations et des initiatives

Nos défis pour y parvenir :

• **La coopération** entre toutes les parties prenantes qui font vivre, dynamisent, soutiennent et accompagnent les initiatives et dynamiques associatives pour construire des réponses collectives.

• **L'expérimentation** pour adapter nos réponses, nos outils et postures face aux contraintes et défis sociétaux nouveaux auxquels les associations sont exposées.

être un espace de rencontre au cœur de la vie associative

Nos défis pour y parvenir :

• **La proximité** dans l'accueil des bénéficiaires et l'articulation avec les acteurs du territoire pour renforcer l'appui aux associations et la visibilité des actions de la Maam.

• **L'ancrage au territoire** pour prendre en compte les multiples espaces de décision et d'attractivité en mutation, au bénéfice des associations.

nos axes d'intervention

Notre projet associatif et nos actions se structurent autour de 3 axes d'intervention que sont la valorisation, l'accompagnement et la représentation

Valoriser le monde associatif auprès de tous les publics

Promouvoir la diversité, les actions et le rayonnement associatif auprès des habitants

- Porter des actions de sensibilisation et de valorisation du tissu associatif local ;
- Donner une meilleure visibilité des initiatives associatives ;
- Valoriser les associations, comme acteurs partenaires, et encourager chacun dans cette démarche locale et solidaire.

Pistes d'actions : Accueillir, informer et orienter habitants, collectivités. Poursuivre la veille et la mise à jour de nos outils de promotion (ex. annuaires, répertoires, réseaux sociaux, feuilles de lierre). Organiser des temps forts tels que Agora. S'appuyer sur les associations locales dans l'organisation de nos événements.

Valoriser l'engagement et le bénévolat

- Être en veille sur les mutations de l'engagement ;
- Encourager les nouvelles formes d'engagement et accompagner les expérimentations ;
- Promouvoir les outils, les dispositifs et les législations en vigueur sur l'engagement et sa valorisation.

Pistes d'actions : Mettre en place un temps fort autour de l'engagement. Promouvoir les dispositifs d'engagement (CEC, junior association, service civique, etc.) et expérimenter de nouveaux outils de valorisation des compétences (ex. open Badge, certificat à la gestion associative).

Sensibiliser les publics au monde associatif

- Faire du monde associatif un espace d'épanouissement personnel et professionnel pour la jeunesse ;
- Faire des dynamiques associatives une ressource clef de l'attractivité et du lien social auprès des collectivités ;
- Faire des associations un des piliers du développement économique d'un territoire pour les décideurs.

Pistes d'actions : Poursuivre notre partenariat avec l'UPJV et les établissements scolaires (lycées et collèges) en lien avec les réseaux partenaires (CRIJ). Valoriser des dynamiques associatives et des services de la Maam auprès des communes d'Amiens Métropole et des décideurs.

Accompagner les associations dans leur développement

Mettre à disposition des compétences, des outils, des ressources aux associations et porteurs de projet

- Être centre de ressources (formation, outillage, documentation, actualités, etc.) ;
- Proposer un accompagnement adapté et des conseils personnalisés dans tous les domaines de la vie associative (rendez-vous individuels, temps d'échange, rencontre d'experts, etc.) ;
- Aider à la professionnalisation des associations employeuses ;
- Renforcer les liens entre fondations, acteurs économiques et associations

Pistes d'actions : Animer des parcours de formation des bénévoles associatifs thématiques et des outils ressources (ex. plateforme appelaprojets.org). Organiser ou être partenaire de temps fort (ex. Carrefour experts et mécènes). Promouvoir des dispositifs d'appui au développement de la vie associative.

Favoriser les coopérations et l'inter-associatif

- Animer des espaces de rencontres, de réflexion et de mise en synergie en faveur des associations du territoire ;
- Appuyer voire expérimenter de nouvelles formes de coopération et de mutualisation entre associations ;
- Accompagner l'émergence et le développement d'initiatives, démarches collectives citoyennes ou inter-associatives.

Pistes d'actions : Animer des temps de rencontre thématiques ou territoriaux (ex. Blablassos).
Relancer les "rencontres des directeurs" d'associations d'Amiens Métropole.

Accompagner les associations face aux transitions et enjeux sociétaux

- Être à l'écoute et en veille des mutations qui impactent les associations ;
- S'appuyer sur les ressources et potentiels pour sensibiliser et accompagner les publics (associations, partenaires, bénévoles) ;
- Construire des réponses nouvelles (formations, temps fort, outils) et de manière collaborative avec les acteurs ressources impliqués.

Pistes d'actions : Intégrer et faire vivre des transitions en interne de la Maam (ex. inclusion, transition écologique et solidaire). Créer des parcours d'accompagnement aux transitions en appui des acteurs ressources et experts impliqués (ex. transition numérique).

FACILITATION GRAPHIQUE
Hélène SALAZAR
www.bienfaitpourtoi.com

Représenter la vie associative

Faire réseau pour représenter la vie associative auprès des partenaires

- Faire reconnaître la Maam comme partenaire de la vie associative par les décideurs ;
- Participer aux instances contribuant au développement associatif au local et national.

Pistes d'actions : Renforcer les liens partenariaux de la Maam avec Amiens, Amiens Métropole, Grand amiénois, la Somme et les Hauts-de-France. Se mobiliser dans des instances de concertations pour la vie associative. Travailler la représentation des administrateurs de la Maam. Être membre du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA).

Collaborer pour renforcer l'accompagnement et le développement associatif

- S'inscrire dans les dynamiques de réseaux structurant de la vie associative ;
- Travailler en partenariat avec les réseaux d'acteurs ressources locaux, départementaux et régionaux.

Pistes d'actions : Mailler le territoire d'un réseau d'acteurs de proximité vie associative. Être un espace d'accueil pour les experts thématiques. Être membre et animateur de réseau d'appui à la vie associative en région, Guid'Asso. Articuler nos actions avec les réseaux d'accompagnement (ex. acteurs de l'économie sociale et solidaire).

Observer pour mieux valoriser, comprendre et agir

- Renforcer notre observatoire local de la vie associative (OLVA) afin d'analyser les spécificités du secteur, faire évoluer les regards et construire des réponses en conséquence ;
- Relayer et s'impliquer dans les enquêtes régionales et nationales au service de notre territoire.

Pistes d'actions : Mettre en place un nouvel OLVA avec la création d'un comité de l'observation. Être membre actif de l'Observatoire Régional de la Vie Associative (ORVA). Construire des outils de diffusion adaptés aux publics (cahiers, infographies, rencontres presse).

ÉVALUATION DU PROJET ASSOCIATIF

Un processus d'évaluation du projet associatif sera construit entre administrateurs et équipe salariée autour de :

- L'installation d'un temps de partage annuel pour l'adapter au contexte et actualités ;
- La construction d'un plan d'actions annuel et suivi par des indicateurs.

Maison des associations d'Amiens Métropole
12 rue Frédéric Petit • 80000 Amiens
Tél. 03 22 92 50 59
contact@maam.fr • https://www.maam.fr
siret 780 613 162 00038